

Saint-Brevin-les-Pins, une ville labellisée 4 fleurs

Le jury national du fleurissement vient d'accorder à la Ville de Saint-Brevin-les-Pins une 4^e fleur. Une magnifique récompense pour la politique menée par les élus en la matière et le travail effectué par les agents.

Saint-Brevin-les-Pins. Déjà, dans son nom, la ville affiche son attachement à la nature. Les élus qui se sont succédé ont eu ensuite à cœur de la développer en respectant son environnement remarquable : les 8 kilomètres de plages de sable fin, la seule forêt littorale dunaire de Loire-Atlantique, des dunes boisées...etc.

Depuis de nombreuses années, la Ville a lancé et a réalisé de nombreux projets d'embellissement, avec une exigence constante : renforcer la qualité du cadre de vie des brévinoises et brévinois. Cela se traduit notamment par des actions bien connues des Brévinois : distribution de compost et d'arbres lors de la Sainte-Catherine, organisation de « Brev' de Jardin », suppression des produits phytosanitaires, sensibilisation au maintien de la propreté, amélioration des pas-de-porte, préservation de la biodiversité, réduction de la consommation d'énergie des bâtiments, soutien aux moyens de transports durables, création de décorations originales pour les ronds-points, l'été, sur différents thèmes...

Lors de sa visite le 1^{er} août, le jury national a pu vérifier cette volonté politique et les actions effectuées. Aménagements paysagers, gestion différenciée des espaces verts et des usages de l'espace public, mobilier urbain, biodiversité, mise en valeur de notre patrimoine et de notre identité, des dunes et des plages... La visite a été complète et a permis de montrer au jury les efforts menés, comme l'indique Dorothee Pacaud, adjointe en charge de l'environnement et de ce dossier très important pour la Municipalité, « Lors de sa visite, le jury a pu mesurer la qualité du fleurissement de la ville, mais également celle du cadre paysager et environnemental qu'elle propose à ses habitants et aux visiteurs. Différents critères ont été évalués comme par exemple les rénovations urbaines, la mise en valeur du patrimoine tant naturel qu'architectural, les aménagements réalisés, mais également les efforts de la commune en faveur du développement durable (économies d'eau, réduction des produits phytosanitaires, enherbement du cimetière, mise en valeur des espaces naturels...). Ils ont pu constater nos efforts constants pour embellir notre ville et préserver l'environnement, tout en valorisant nos espaces publics, anciens et contemporains, avec, par exemple, le réaménagement « comme à l'époque » d'un bunker ou la mise en place d'un parcours pour découvrir les mégalithes ».

Ce label décerné par le Conseil National des Villes et Villages Fleuris valorise la qualité du cadre de vie et vient renforcer l'attractivité touristique et économique de Saint-Brevin. L'obtention de cette 4^e fleur est le témoignage objectif de la montée en puissance de l'action municipale pour rendre Saint-Brevin plus agréable à vivre tout en veillant à la préservation des ressources et à la protection du patrimoine naturel brévinois. Pour Yannick Morez, Maire de Saint-Brevin, « Cette 4^e fleur est aussi une récompense pour l'ensemble des agents, des espaces verts et cadre de vie, et plus largement de la collectivité tout entière, qui œuvrent chaque jour pour améliorer l'environnement des brévinoises et brévinois ».

Cette récompense complète les labels déjà obtenus comme celui de « ville sportive », récemment acquis, ou le pavillon bleu, et met ainsi en valeur le territoire et l'identité paysagère forte de Saint-Brevin.

